

UN NOUVEAU LITTRÉ (1)

LA réalisation d'un *nouveau Littré* mérite un examen sérieux, le nom de Littré étant à la fois une promesse et une obligation. Paul Robert, l'initiateur et l'auteur de ce dictionnaire, et le fondateur de la Société du Nouveau Littré, a consacré de longues années à cette tâche immense et pénible. Personne ne niera l'utilité et l'urgente nécessité d'une telle entreprise puisque, depuis la composition et la publication du Littré (1846-1872) (2), trois générations se sont succédé. Au cours d'un siècle, la langue a évolué; le vocabulaire s'est enrichi d'un côté, tout en s'appauvrissant de l'autre, et, surtout, il s'est modifié sémantiquement. D'autre part, la science linguistique, elle aussi, a évolué. Le Littré du 20^e siècle ne pourra plus être celui du 19^e, quoique le point de départ n'ait pas changé: «L'usage contemporain est le premier et principal objet d'un dictionnaire». Littré l'a dit, et Robert le répète. Mais entretemps on a vu la naissance de la géographie linguistique, de l'onomasiologie, des théories saussuriennes et de l'école genevoise, on a reconnu que le vocabulaire d'une langue forme un système cohérent, et une série de systèmes de classement ont tâché d'arracher le mot à son isolement alphabétique. La difficulté, c'est

(1) PAUL ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées*. Ouvrage couronné par l'Académie française. Société du Nouveau Littré, Presses universitaires de France, Paris 1951-1953, fasc. 1-7 [*a-cercler*, xii + 684 p.]. Au moment de l'impression de cet article, 26 fascicules ont paru (jusqu'à *infusoire*).

(2) Déjà en 1869 Littré écrit dans une lettre à Charles Sachs, réimprimée dans le dictionnaire encyclopédique de Sachs (1869): «le dernier feuillet du mien est écrit».

de savoir s'il y a un «système naturel», imposé dans une certaine mesure par la force des choses, ou s'il faudra trouver un système conventionnel accepté par tout le monde. La discussion n'est pas terminée sur ce point.

Robert a tenu compte partiellement de cette évolution. Sans abandonner l'ordre alphabétique, il a mis beaucoup de soin à situer le mot dans son milieu naturel, grâce à un système de références: son dictionnaire est *alphabétique et analogique*, solution intermédiaire qui, d'ailleurs, n'est pas nouvelle. Parfois même la partie analogique est beaucoup plus ample que l'article lui-même (la relation dans les articles *agricole* et *agriculteur*, p. ex., est de 1 à 5 dans l'article *abri* de 1 à 3). R. a préféré donc un compromis à un classement «idéologique» ou par ordre de matières qui, lui seul, serait capable de présenter le lexique d'une façon scientifique, comme un système cohérent. Est-ce qu'on peut lui en vouloir, puisqu'on n'est pas encore d'accord sur le système? Prudence ou manque de courage? Son compromis est-il satisfaisant? Il est peut-être trop tôt d'en juger, puisque la plus grande partie des références renvoie à des articles qui ne sont pas encore publiés. Il faudra revenir sur ce point dans un compte-rendu ultérieur. Que deux petites remarques anticipées pourtant nous soient permises. Dans l'article *abat-vent* R. renvoie à *abat-son*, mais le renvoi inverse manque. Quand on se reporte à l'article *abat-son*, le mot, par conséquent, reste isolé comme dans n'importe quel autre dictionnaire alphabétique. Même remarque pour *acclimater* et *accoutumer*. Pas de renvoi non plus dans l'article *abbé*! Il est entouré de *abat-voix* et de *a. b. c.* Mais son milieu naturel serait parmi les *prêtres*, les *curés* et les *vicaires*, sans parler des *calottins* et des *corbeaux*! Tout système de renvois ne doit-il pas rester nécessairement insuffisant?

Si dans la partie analogique le progrès sur Littré nous paraît provisoire, il est indéniable dans la partie alphabétique, dans le corps même de l'ouvrage. Robert, avec l'aide de quelques amis, n'a pas seulement poursuivi, il a repris l'œuvre de dépouillement commencée par Littré. Les citations de Littré, on le sait, ne vont guère au-delà de Chateaubriand; pas de trace ni de Stendhal, ni de Balzac, ni de Flaubert. Ce qui l'intéresse, c'est en premier lieu le siècle classique, c'est Saint-Simon, c'est Voltaire. La liste des auteurs dépouillés par Robert fait preuve d'un déplacement fondamental: 11 auteurs du 16^e siècle, 32 du 17^e, 42 du 18^e, 77 du 19^e, 61 du 20^e; de plus.

chose surprenante, 1 du 12^e (Marie de France, daté du 13^e!), 1 du 15^e (Villon), somme toute: 225 auteurs. D'autres viennent s'ajouter à cette liste au cours de la publication (cf. l'avertissement au second fascicule). Pour ce qui est des auteurs modernes, R. ne s'est pas borné à la littérature proprement dite: à côté d'écrivains tels que Bernanos, Claudel, Camus, Cocteau, Gide, Giraudoux, Mauriac, Maurois, Sartre — pour n'en citer que quelques-uns — on trouve le Code civil et le Code pénal, le «Cours d'économie politique» de Colson, celui de Pirou et Byé, le «Vocabulaire technique et critique de la philosophie» de Lalande, le «Traité de géographie physique» de Martonne, le «Précis d'Histoire du droit français» d'Olivier-Martin, l'«Omnium agricole», l'«Histoire sincère de la nation française» de Seignobos, la traduction de la «Chanson de Roland» de Bédier, le roman de Tristan et Iseut et d'autres ouvrages de caractère spécial, scientifique, technique ou historique. Le cadre est bien choisi, admirablement vaste, bien que malgré son ampleur il soit nécessairement limité et que «tout choix prête à la critique» comme le remarque l'auteur lui-même. Ce qui nous étonne, c'est un certain préjugé académique et littéraire, c'est le peu de cas fait des ouvrages populaires, de la langue des classes inférieures, de l'argot même. Le Bauche est la seule source moderne de ce genre (à part Courteline et Labiche) que nous ayons trouvée dans la liste des auteurs.

Si l'on compare quelques articles dans le détail, les conséquences de ce déplacement de base sautent aux yeux. Pour *alimenter*, Littré donne un seul exemple du 14^e siècle, R. en donne trois du 19^e (Loti, Chateaubriand, Péguy). Pour *agencement* aucun exemple chez Littré, quatre exemples qui s'échelonnent de Molière jusqu'à Bergson et Martin du Gard chez Robert. Pour *allaiter* des exemples du 12^e au 16^e s. chez Littré, Ronsard, Rousseau, Hugo, Huysmans chez Robert. Pour *allégation* du 13^e au 16^e s. chez Littré, Voltaire, Balzac, Stendhal chez R. Pour *alibi* un exemple du 16^e (L), Voltaire, Loti (R); pour *alignement* Paré, O. de Serres, G. Balzac, Sévigné (L), Flaubert, Loti, Mauriac (R); pour *aligner* 12^e-16^e s., Rousseau (L), Rousseau (autre ex.), Daudet, Martin du Gard, Siegfried, Chateaubriand, Flaubert (R); pour *alezan* Fénelon (L), Hugo (R); pour *vents alisés* Montesquieu, B. St-Pierre, La Place (L), Loti, St-Exupéry (R); pour *alentour* Massillon, Fér., Bossuet, Rotrou, Voltaire, Molière, La Fontaine (4 ex.) (Littré), Boileau, La Fontaine (un ex. repris,

un ex. ajouté), Flaubert, Loti, Montherlant (Robert). Prenons un article plus développé comme *céder* et la différence s'accroît encore :

17 ^e siècle	19 ex. (Littré) ;	6 ex. (Robert)
18 ^e siècle	5 (3 de Voltaire) ;	4 ex. (aucun de Voltaire)
19 ^e 20 ^e s.	0	19 ex.

De plus, chose importante, R. a très bien su choisir ses exemples. Pour *alcôve*, Littré cite Boileau et Sévigné; Robert y ajoute La Fontaine: «Ne vous étonnez pas de ce mot d'alcôve, c'est une invention moderne», attestation précieuse, dans le domaine même de Littré, le 17^e siècle. La remarque vaut surtout pour l'époque actuelle. Pour *cavée* il cite Duhamel: «Bien qu'il ne soit plus guère employé que dans certaines provinces, le mot de *cavée* est d'excellent français», exemple révélateur pour la situation linguistique du mot en question. Le mot de *cause* «plateau calcaire», emprunté dès 1791 au prov., est illustré par un commentaire de Martonne («Traité de géographie physique», 1948) qui souligne son caractère régional. Pour *caverne* R. donne un passage de 19 lignes, tiré du même traité de géographie physique. Ce passage est accompagné de citations de V. Hugo et de la Bible, de façon qu'il fait ressortir l'emploi du mot dans différentes couches linguistiques, dans les styles les plus opposés. On pourrait faire la même remarque pour *célébration*, mot attesté par Péguy et le Code civil (Littré n'en donne aucun exemple!).

Le témoignage des écrivains modernes, parfois, contredit les remarques de Littré. Pour Littré *cécité* se dit au propre et *aveuglement* au figuré, mais Gide parle de la *cécité pour le mal*, Fromentin de cette *absence de raison, je devrais dire à cette cécité* et Bergson de la *cécité psychique*.

Par ces exemples mêmes et surtout par le dernier, nous avons abordé une question primordiale que j'appellerais l'*actualité* du dictionnaire. «Un dictionnaire doit toujours beaucoup à ceux qui l'ont précédé», Robert le dit lui-même, et dans un article paru dans cette revue en 1951⁽³⁾ nous nous sommes efforcé de montrer les conséquen-

(3) KURT BALDINGER, *Autour du «Französisches Etymologisches Wörterbuch» (FEW). Considérations critiques sur les dictionnaires français, AALMA 1380 — Larousse 1949*. Tiré-à-part de la Revista Portuguesa de Filologia, vol. IV, 1951, pp. 342-373.

ces dangereuses de ce vice de tous les lexicographes. Un mot, une fois entré dans la chaîne fatale des dictionnaires, a toute la peine du monde d'en sortir quand il a vieilli. Danger inévitable? Nous le croyons dans une certaine mesure, puisqu'un auteur ou même un groupe d'auteurs ne peut pas juger de la vitalité du lexique *entier*, le vocabulaire d'un individu étant nécessairement limité, surtout quand on entre dans le domaine des vocabulaires spéciaux, de métiers, etc. La vitalité, de plus, dépend de facteurs très divers, de l'éducation, de la couche sociale, de la région, de l'activité de chaque individu même. Question très importante d'autre part, puisque «l'usage contemporain est le premier et principal objet d'un dictionnaire», question d'autant plus importante pour le présent dictionnaire, que nous ne disposons d'aucun dictionnaire sérieux et *actuel*. Le grand Larousse de 1928-1933 a repris beaucoup de mots et d'acceptions vieillis du grand Larousse du 19^e siècle; le Larousse de 1948/49 a ajouté beaucoup de néologismes dus à la seconde guerre mondiale, mais en outre il a copié le Larousse de 1922/23 (et celui-ci, dans une large mesure a copié le Larousse de 1907); le dictionnaire de l'Académie de 1932-35 qui, d'ailleurs, est de beaucoup supérieur à l'édition de 1878, a, dès le 17^e siècle, un caractère normatif, ne donne qu'un vocabulaire restreint et ne correspond plus à l'état actuel de la langue (⁴).

Une comparaison statistique des principaux dictionnaires depuis Littré nous permettra de nous faire une première idée des procédés de Robert, de l'ampleur du nouveau dictionnaire et de son *actualité*. Littré et R. nous servent de base et nous supprimons tous les articles qu'ils ont de commun (*album-allégresse*) (⁵):

(⁴) M. Alain Bonnerot, collaborateur parisien au FEW, a examiné il y a quelques années le dictionnaire de l'Académie 1932-35 article par article et a réuni ses remarques dans un manuscrit déposé à Bâle.

(⁵) * = attesté par le dictionnaire.
 — = manque dans le dictionnaire.

	Litt(ré (Chateaubr.))	DG	Lar 1928	Ac 1932	Lar 1948	Robert 1951
alburno		—	—	—	—	—
alcaest, alcahest (alchimie)	*	—	*	—	—	—
alcalisation	*	—	*	—	*	*
alcaliniser	—	—	*	—	—	—
alcantara (ordre mil.)	*	—	*	—	—	*
alcédinidés (ornith.)	—	—	—	—	—	—
alcedo	—	—	*	—	—	*
alcelaphus	—	—	alcelaphe	—	—	alcelaphus
alces	—	—	*	—	—	*
alcide	*	—	(myth.)	—	(myth.)	—
alcidés (ornith.)	—	—	*	—	*	—
alciformes (ornith.)	—	—	—	—	—	*
alcoolase (chim.)	—	—	*	—	*	*
alcooolification (chim.)	—	—	*	—	*	*
alcoomètre	—	*	*	—	*	*
alcoométrie (phys.)	—	—	*	—	*	*
alcyonnaires	—	—	*	—	*	*
Aleyone (astron.)	*	—	*	—	*	—
Aldébaran (astron.)	*	*	*	—	*	—
aldée (géogr.)	*	—	*	—	*	—

	Littéré	DG	Lar 1928	Ac 1932	Lar 1948	Robert 1951
aldéhyde (chim.)	—	—	*	—	*	*
aldrovande (bot.)	—	—	*	—	*	*
alderman (officier en Anglet.)	*	*	*	—	*	—
aléa (hasard)	—	*	*	*	*	*
			(déjà en 1866)			(cite L. Bloy)
alea jacta est	—	—	*	—	*	*
alecton (myth.)	*	—	*	—	—	—
	(cite J. B. Rouss.)					
alectoris (zool.)	—	—	—	—	—	*
alectryomancie (myth.)	*	—	*	—	—	—
alembroth (alch.)	*	—	*	—	—	—
aléné (en forme d'alêne)	*	—	(peu us.)	—	—	—
aléntissement	*	*	*	—	*	—
		(vicilli)	(plutôt ralentissement)		(peu us.)	
alerter	—	—	*	*	*	*
aléscuse (machine à aléser)	—	—	*	—	*	(cite Gide)
						(pas à l'ordre alphabétique)

	Littre	DG	Lar 1928	Ac 1932	Lar 1948	Robert 1951
alésure (débris...)	*	*	*	—	*	— (mentionné s. alésur)
alette (archit.)	*	—	*	—	*	—
aleurite (bot.)	—	—	*	—	*	*
aleurodes (entom.)	—	—	*	—	—	*
aleuromancie (antiqu.)	*	—	*	—	—	—
aleurone (chim.)	—	—	*	—	*	*
alevier	—	—	—	—	—	—
alevinière (étang)	—	(alvinière au 17 ^e)	*	—	*	*
alexitière (méd.)	*	*	*	—	—	—
alèze (méd. techn.)	*	(méd. anc.)	*	—	alaise	—
alézé (hérald.)	*	*	*	—	*	—
alfa (bot.)	—	*	*	*	*	*
alfénide (chim.)	—	*	*	—	*	*
algaselle (hist. nat.)	*	algazel	*	—	—	—
algénib (astron.)	*	—	*	—	—	—
algitité (méd.)	—	*	*	—	*	*
-algique (suffixe)	*	—	—	—	—	—

	Littré	DG	Lnr 1928	Ac 1932	Lnr 1948	Robert 1951
algo- (préfixe)	—	—	—	—	—	*
algal (astron.)	*	*	*	—	*	—
algonquin (tribu indienne)	*	*	*	—	*	—
(cite Beaumar-chais)						
alhagi (bot.)	—	—	*	—	*	*
alias (lat.)	—	—	*	—	*	*
alibiforain	*	*	*	—	—	—
(vieilli, cite Régnier)						
alibilité (physiol.)	*	—	*	—	*	—
alicate (techn.)	*	*	*	—	*	—
alicante (vin.)	—	*	*	—	*	*
alichon (techn.)	*	*	*	—	*	—
aliconde (bot.)	*	—	—	—	—	—
aliénisme	—	—	—	*	*	*
alignette (piscic.)	*	*	*	—	—	—
alignole (mar.)	*	—	*	—	*	—
alimenteux (méd.)	*	*	*	—	*	—
(vieilli)						
alimentivité (phré nol.)	*	—	—	—	—	—

	Littéré	DG	Lar 1928	Ac 1932	Lar 1948	Robert 1951
alimoche (zool.)	*	—	*	—	*	—
alincle	= alignette	= alignette	—	—	—	—
alios (mot gascon)	—	*	*	—	*	*
alipèdes (zool.)	*	—	*	—	*	—
alipitique (méd.)	*	—	—	—	—	—
alismacées (bot.)	—	—	*	—	*	*
alisma, alisme (bot.)	—	—	*	—	*	*
alitement (séjour au lit)	—	*	*	—	*	*
alironc (zool.)	*	—	*	—	*	*
alivrer (t. de comm., diviser par poids d'une livre)	*	*	*	—	(sans remar- que)	—
alkékengère	*	(néol.)	(peu us.)	—	—	—
alla breve (mus.)	*	—	—	—	—	—
allagite (minér.)	*	—	—	—	—	—
allah	*	*	*	*	*	(!)
allaité (vén.)	*	*	—	—	—	—
allamanda (bot.)	*	—	*	—	*	—
allantoïdien (anat.)	*	*	*	—	*	—
allantoïne (physiol.)	*	—	*	—	*	—
allantoïque	*	—	*	—	*	—

	Littré	DG	Lar 1928	Ac 1932	Lar 1948	Robert 1951
alla ottava (mus.)	*	—	*	—	*	—
alla paestrina (mus.)	*	—	—	—	—	—
alla polacca (mus.)	*	—	*	—	—	—
allarguer (mar.)	*	*	—	—	—	—
alla turca (mus.)	*	—	*	—	—	—
alla zoppa (mus.)	*	—	*	—	—	—
allégeable	*	—	*	—	—	—
allégérir	*	*	—	—	—	—

Sur 195 mots de Littré, Robert, donc, en a gardé 137, c'est-à-dire il en a éliminé 58 (env. 30 %). De ces 58 mots, le Larousse de 1928 en a gardé 44, ce qui souligne son caractère conservateur. Ce sont surtout des termes scientifiques vieillis, des termes de l'antiquité grecque et romaine, des termes de musique ancienne, d'astronomie et d'alchimie qui ont été éliminés par Robert.

Avec la même rigueur R. a procédé dans la composition des articles. Pour *allège* Littré a donné 4 significations techniques; R. en a gardé deux. Pour Littré *alléger* était à la fois un terme d'arts, de manège et de serrurerie; R. n'a gardé que la première acception. Cas pareil pour *aliter* qui n'a gardé que son sens général.

C'est là un effort sérieux vers l'actualisation du dictionnaire. Pourtant on comprend difficilement pourquoi il a écarté par exemple le mot *allah*, mot bien usuel et donné par tous les dictionnaires, ou bien le mot *catégoriser*, enregistré dans les dictionnaires depuis 1842. Mais ces cas, paraît-il, ne sont pas très nombreux. D'autre part, Robert a ajouté de nouveau 41 mots (env. 21 %), surtout des termes scientifiques (bot., zool., méd., chim., etc.).

Ces néologismes (déjà très nombreux, trop nombreux diraient d'autres), il aurait pu les accumuler à l'infini. Il a laissé ce soin à un dictionnaire encyclopédique et, de cette façon, il a sagement préservé son dictionnaire d'un envahissement de termes techniques qui aurait noyé la substance même de l'ouvrage, la langue générale. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le Larousse de 1948 (sans parler du grand Larousse de 1928) pour s'en rendre compte: on y trouve *albuminate*, *albuminogénie*, *alcalino-terreux*, *alcalisation*, *alcalinisation*, *alcalose*, *alcoolate*, *alcoolisable*, *alcoylation*, *alcoylhalogène*, *aldohexose*, *aldol*, *aldopentose*, *aldose*, *aldrey*, etc.; on se croirait dans un laboratoire. Et tout cela dans trois pages!

Comme nous nous méfions des statistiques — voilà la logique des linguistes —, nous en avons fait une seconde, de *cavalier* à *cellular*. Les résultats, dans l'ensemble, confirment nos premières conclusions: sur 129 mots de Littré Robert en a éliminé 16 (env. 43 %), il en a introduit 18 nouveaux (env. 14 %). Cette fois-ci, les 18 néologismes admis par Robert ne sont pas dus seulement au progrès de la science; on y trouve des mots populaires comme *caviarder* «biffer à l'encre noire» ou comme *célimène* «coquette». Les néologismes du 20^e siècle appartenant à la langue littéraire ou à la langue courante foisonnent partout,

d'accostage, aéroport, alarmiste, allant «entrain, initiative» (R. cite Madelain et G. Lecomte) jusqu'à *catherinette* «jeune fille qui coiffe Sainte-Catherine l'année de ses vingt-cinq ans» et à la *comédie d'alcôve* (R. cite Faguet). D'ailleurs, il n'y a qu'à comparer p. ex. les articles *atome* de Littré et de Robert, pour se rendre compte de l'évolution de certaines familles de mots.

Parmi les mots éliminés il y a des cas très significatifs. *Cavillation* «chicane» p. ex., t. de jurisprudence de l'ancien régime, était vieux déjà du temps de Littré. Littré l'a admis comme vivant parce qu'il avait parmi ses fiches un passage de Saint-Simon (d'après le FEW 2, 558, il est vieux depuis Boiste 1829). Robert n'a pas donné dans le piège. Le cas d'ailleurs n'est pas isolé. *Céans* est donné comme vivant par Littré parce qu'il s'appuie sur Molière, Racine et Fénelon; Robert le donne comme 'vieux' en ne gardant que l'expression figée *le maître de céans* «le maître du logis» (il cite *les dames de céans* de Loti). *Cavalier* «homme à cheval» est accepté par tous les deux, Littré citant son La Fontaine et son Saint-Simon, Robert se basant sur Anatole France, Loti, Colette et Jules Romains; mais la seconde acception «homme d'épée», donnée, elle-aussi, comme vivante par Littré (il cite Corneille et Fénelon), pour Robert est tombée en désuétude après le 17^e siècle (à part Corneille il cite Molière). Le cas d'*alentir* est particulièrement significatif. Littré le défend («mot très bon») puisqu'il est employé par Corneille, Molière et Rotrou; Robert le désigne comme 'vieilli' bien qu'il ne cite pas seulement les auteurs du 17^e siècle, mais encore Maupassant. Pour *aisances*, Littré s'abstient de toute remarque; Robert met 'vieilli' tout en citant Taine. Il met en garde contre l'emploi de la préposition *à*, usuel à l'époque classique dans des constructions où, aujourd'hui, nous mettons *dans*. Le verbe *celer*, jadis un des verbes les plus courants, et admis sans hésitation par Littré, pour Robert est 'vieilli dans le langage parlé'. Il a été évincé par *cacher*, comme avant lui le verbe *esconser*. Littré regrette que *ahan* soit 'tombé en désuétude'. Robert, lui-aussi, met 'vieilli'; les passages tirés de Bédier, Tristan et Iseut (style moyenâgeux) et du Journal de Gide sont d'autant plus intéressants.

Si dans le dernier exemple le terme de 'vieilli' est justifié, l'on ne voit pas bien son sens, lorsque R. l'attribue au mot *cavalcadour* 'chevauteur' (*écuyer* c. 'qui avait la surveillance des chevaux et des écuries du roi...'). Il s'agit d'un terme de l'ancien régime, mort

depuis la Révolution (cf. FEW; Dauzat). S'il vit encore, ce n'est que comme terme historique. Pourquoi alors ne pas le marquer comme tel? La même question se pose à propos du mot *catholicon* 'électuaire de séné... que l'on *considérerait* comme un remède universel'; Dauzat le cite pour le 16^e et le 17^e siècle. Nous voilà dans les remarques critiques. Quelle est l'œuvre qui pourrait y échapper? Pourquoi ne pas éliminer un mot comme *casuellement* ('vieux') puisqu'il est vieux depuis le 18^e siècle (FEW: 15. jh. — Trév 1732)? Pourquoi accepter *alfange* 'cimenterre mauresque' (sans remarque!) bien que, pour une fois, Littré ait ajouté 'hors d'usage'; les deux ne peuvent se baser que sur un passage de Corneille. Pourquoi ne pas éliminer *castorine* 'étouffe de poils de castor et de laine' (enregistré dans les dictionnaires à partir de Boiste 1829) puisque le Larousse de 1897-1904 en parle déjà à l'imparfait et que d'après le Larousse 1929 cette étouffe n'est plus fabriquée?

Pour d'autres mots encore nous ne sommes pas très sûr de leur vitalité. Le mot de *cassie* 'espèce d'acacia; parfum' est-il vraiment vivant? Dauzat le désigne comme vieux dès 1751; l'Académie l'a gardé jusqu'en 1762. Robert cite Mérimée. Mais pour ce mot-ci et pour les suivants on aimerait bien avoir des attestations plus récentes. *Un grand abatteur de quilles*, est-ce un souvenir littéraire (Régnier) ou une locution vraiment vivante? Le sens général de *accoutumance* 'le fait de s'accoutumer à qch.' est-il courant ou sert-il d'introduction aux sens spéciaux seuls vivants, à la manière trompeuse du DG? D'après le FEW il est inusité dès 1669; plus tard on l'a repris comme archaïsme avec une nuance stylistique spéciale. A défaut d'attestations modernes une remarque s'imposerait. Robert présente les trois formes *caseret*, *caserel*, *caserette* 'moule à fromage' comme équivalentes. Pourtant d'après le FEW la forme *caserel* (depuis Bescherelle 1845) ne serait qu'une faute d'impression, *coseret* (pic.) et *caserette* (Auge, v. Trévoux 1752) des variantes dialectales, la forme française proprement dite étant *chaseret*. L'expression *casse-tête* 'vin qui porte à la tête', d'après le FEW de Furetière 1690 jusqu'au DG, est-elle vivante? Même les Larousse l'ont éliminée, malgré leur caractère conservateur. De même *demi-castor* 'chapeau de poils de castor mélangés', attesté chez Racine, n'est-ce pas un de ces héritages malheureux des dictionnaires? Faut-il garder un terme d'antiquité comme *cataphracte* 'cuirasse antique; soldat revêtu de cette cuirasse' dans un dictionnaire

de la langue vivante? Robert l'atteste chez Flaubert; le FEW cite en dernier lieu le Larousse de 1867. L'adjectif *causant* 'qui parle volontiers' est-il vraiment familier malgré le témoignage de Littré et des Larousse? Tous les dictionnaires, Robert inclus, ne peuvent s'appuyer que sur un passage de M^{me} de Sévigné. Le FEW, dans un cas comme celui-ci, ne s'est pas fié aux dictionnaires; il paraît que cet adjectif n'est vraiment vivant que dans la région de Loches et du Centre⁽⁶⁾. *Cautèle* 'prudence rusée' est bien vivant encore au 17^e siècle (FEW: jusqu'à Miegé 1677); aucune attestation au 18^e! Mais il commence à revivre au 19^e: le FEW renvoie au Journal des Goncourt et Robert y ajoute — citations très précieuses — Balzac et Flaubert. Pourtant pour le DG le mot est 'vieilli', pour le BIWb il est 'archaïque' et pour Dauzat il est 'vieux'. Cette évolution va de pair avec celle de son dérivé *cauteleux* qui commence à vieillir avec l'Académie de 1740. Robert cite d'une part La Bruyère et d'Ablancourt, d'autre part Stendhal et Maupassant. Le romantisme a-t-il réussi à rendre *cautèle* et son dérivé à la langue? Là encore on aimerait avoir des renseignements plus sûrs et plus précis.

En somme, malgré ces quelques réserves c'est là certainement la meilleure partie de l'ouvrage, la plus importante d'ailleurs, une mise à jour du Littré sur la base des écrivains du 19^e et du 20^e siècle et des ouvrages scientifiques modernes. Il nous reste à examiner la troisième partie de l'ouvrage, la *partie étymologique* qui comprend l'étymologie et la date de l'apparition d'un mot. Il va sans dire que ces indications étymologiques sont d'une importance secondaire pour l'ensemble de l'ouvrage, ce qui explique peut-être le peu de soin que l'auteur y a mis. Si nous y insistons dans les pages suivantes c'est que nous croyons tout de même que cette partie mériterait plus d'attention⁽⁷⁾ et qu'elle devrait répondre à l'état actuel de nos connaissances.

(6) Mais, d'après une information de M. Cornu, le terme est aussi connu à Paris dans le langage familier.

(7) Voilà ce qu'en dit R. MENÉNDEZ PIDAL (*Vox, Diccionario general ilustrado de la lengua española*, 2^a ed., Barcelona 1953, folleto de divulgación, prólogo «El diccionario que deseamos» p. 11s.): «La etimología no es una curiosidad erudita de interés puramente histórico, sino que es la base misma de la propiedad idiomática. Sólo cuando conocemos el origen de un vocablo podemos comprender el fundamento y límites de su fuerza expresiva. Por eso no

Le résultat d'un examen détaillé de quelques pages de l'ouvrage (*carton-cercler*, p. 653-684) n'est pas très encourageant (*). Passe encore pour les nombreux cas de datation imprécise. Avant Robert, Gamillscheg et Dauzat, souvent, se sont contentés d'indiquer le siècle de l'apparition d'un mot. Toutefois nous croyons qu'il vaudrait mieux mettre la date précise de la première attestation bien que cette date reste toujours provisoire. Il faudrait, d'ailleurs, avertir le grand public de la valeur relative des premières dates, puisque le moment réel de la création ou de l'emprunt nous échappe et nous échappera toujours

basta en un diccionario indicar secamente el resultado de la investigación etimológica... Va esencialmente unido el estudio de la etimología a la fecha en que aparece la palabra en el idioma; y por no atender a la fijación de esa fecha se cometen frecuentes errores en las investigaciones etimológicas... Es preciso, en suma, que el Diccionario español nos informe de cuándo se halla por primera vez cada palabra y cada acepción de palabra, ora en los textos literarios, ora en los documentos iliterarios o en los léxicos, lo mismo que sería de desear que los diccionarios portugueses o italianos contuviesen esas fechas. De las lenguas románicas sólo el francés tiene fechados sus vocablos [en réalité le nouveau dictionnaire étymologique de la langue italienne de Battisti-Alessio en tient compte aussi; pour l'espagnol v. maintenant le Dicc. crit. de Corominas]. El saber cuándo empieza a usarse cada palabra tiene importancia, no sólo para trabajos científicos sobre el idioma, sino para el uso práctico...».

(*) Voici les dictionnaires étymologiques sur lesquels nous nous basons:

FEW = WALTHER v. WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Eine darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. 1922ss. [les derniers fascicules parus en 1957: 55, *petra-pila*; 56, *uber-valdo*; 57, *chip-lôs* (volume germanique); le premier fasc. de la lettre M est à l'impression].

DG = *Dictionnaire général de la langue française du commencement du 17^e siècle jusqu'à nos jours*, par A. HATZFELD, A. DARMESTETER, A. THOMAS; Paris s. d. (1890-1900).

BlochW = *Dictionnaire étymologique de la langue française* p. O. BLOCH, avec la collaboration de W. v. WARTBURG; Paris 1932.

BIWb = id. 2^e éd. 1 vol., 651 p., Paris 1950 (revue entièrement par W. v. WARTBURG).

GAMILLSCHEG, E., *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*; Heidelberg 1926-1928.

DAUZAT, A., *Dictionnaire étymologique de la langue française*; 7^e éd. revue et augmentée.

Les dictionnaires étymologiques de Clédat et de Stappers, auxquels Robert se réfère dans la préface ne sont plus utilisés.

dans la grande majorité des cas. Pour le mot juridique *cas*, par exemple, le BIWb et Robert indiquent «13^e siècle»; le FEW et Dauzat la date «précise»: 1283 (Beaumanoir). Nous savons aujourd'hui, grâce au dépouillement d'un grand nombre de documents du 13^e siècle, que Beaumanoir n'a pas emprunté lui-même le mot au latin, mais qu'il vivait déjà dans la langue juridique de la Normandie, de la Picardie et de l'Artois depuis quelques dizaines d'années. Il se trouve vers 1250 dans la «Très Ancienne Coutume de Normandie» (ed. Tardif p. 83), en 1253 à Calais (G. Espinas, Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France, Artois, Paris 1934 ss., tome 2, 319), en 1267 à Nanteuil (L.-H. Labande, «Histoire de Beauvais et de ses institutions», Paris 1892, p. 288). La date, par conséquent, doit être considérée comme une valeur approximative qui correspond à l'état actuel de nos connaissances. Elle s'approchera de plus en plus de la réalité sans pouvoir l'atteindre complètement. Cette réalité, nous devons la serrer de près le plus possible. Nous préférons, donc, l'indication d'une date relative mais précise à l'indication du siècle qui n'est qu'une déduction imprécise et vague de la première. Si Robert, p. ex., indique «17^e siècle» pour le mot *causal*, il fait croire qu'il était usuel du temps de Corneille, de Molière et de Racine; en réalité, d'après nos connaissances actuelles, c'est Bossuet qui s'en sert pour la première fois vers 1680. Ces cas se multiplient: 13^e siècle pour *caution* (la première date connue, c'est-à-dire la réalité approximative: 1283); 14^e siècle pour *cassette* (1348), *cassure* (1375), *casuel* (1371), *cataplasme* (1390); 15^e siècle pour *cassonlette* (1420), *cavalier* (vers 1470); 16^e siècle pour *casemate* (1539), *carton* (1578), *cartouche* (1547), *caserne* (1540), *casque* (1591), *cassant* (1538), *casserole* (1583), *casseur* (1552), *cassier* (1512), *cassonade* (1578), *castagnette* (1582 *castagnette*; forme moderne depuis 1606), *catéchèse* (1574), *catégorie* (1564), *catholicité* (D'Aubigné), *catholicon* (1520), *causerie* (1555), *cavale* (env. 1560), *cavalerie* (1546), *cavet* (1545), *cellule* (1541), *cément* (1573, Liébault, selon Dauzat; BIWb et FEW 1611), *cémentation* (1578), *censurer* (1518); 17^e siècle pour *ça* (vers 1690), *cascade* (1640), *case 2* (1650), *caser* (1669), *caste* (1676), *cathédrale* (1680), *causal* (env. 1680, Bossuet), *caver* (1642), *centumoir* (1636); 18^e siècle pour *carus* (1743 selon Dauzat Supplément), *caserner* (1718), *casier* (1765), *casqué* (1747; FEW 1748 par faute

d'impression), *causticité* (1752); 19^e siècle pour *casernement* (1800), *casquette* (d'après Robert début 19^e siècle, en réalité depuis Mozin 1826; BIWb et FEW 1829; Dauzat 1835), *casse* 4, 2 (1821), *catalyse* (1845, créé en 1836 par Berzelius), *causeuse* (1832); 20^e siècle pour *catastrophique* (1921), *centrifugation* (1922).

Dans bien d'autres cas la date manque complètement. Pourtant le français est la seule langue possédant un ouvrage comme le FEW qui date l'ensemble du lexique. Pourquoi donc se passer d'un avantage si inappréciable? Robert cite le FEW dans la préface. Est-ce par politesse? Nous avons l'impression qu'il ne s'en est guère servi. C'est là que R. aurait pu trouver la première date pour *cartonneux* (1929; déjà dans le Supplément de Larousse de 1906), *carton-pâte* (1867), *carton-pierre* (1801), *caséifier* (Lar T), *caséiforme* (Rabelais; Cotgrave; depuis 1803), *casemater* (1578; part. parf. depuis 1740; verbe actif depuis 1863), *casoar* (1677 *casouard*; *casoar* depuis 1733), *casquettier* (1867), *casqueur* (Lar T), *cassable* (vers 1300-1637; depuis 1863), *casse-croûte* (1803), *casse-gueule* (1808), *casse-pattes* (1920), *casse-sucre* (1867), *casse-tête* (1690), *catalogage* (1929), *catalyser* (1845), *catalyseur* (1922; déjà Larousse Supplément 1906), *catalytique* (1845), *cataracté* (1752), *catéchète* (1829), *catéchisation* (1787; depuis 1867), *catéchuménal* (1752), *ex cathedra* (depuis Sévigné), *catholique* (depuis le 13^e siècle; Robert: *chatoliche* au 13^e siècle, d'après Dauzat), *en catimini* (depuis Froissart), *caulinaire* (1803), *cavalcade* (1349; depuis le milieu du 16^e siècle), *cédratier* (1845), *ceinturage* (1867), *ceci et cela* (14^e siècle), *celluleux* (1752; déjà en 1743 selon Dauzat Supplément), *centibar* (1793), *centralisateur* (1845; déjà Mozin 1842), *centumvirat* (1751), *cercle* (depuis le 12^e siècle; il est donc inutile de citer les variantes *cerche*, *cerce* du 13^e siècle).

Le BIWb, manuel utile sans doute, n'est qu'un petit résumé du FEW. C'est dans le FEW qu'on trouve l'ensemble des formes, les définitions, les sources exactes et la discussion scientifique. Au lieu de renvoyer au BIWb, il faudrait donc renvoyer au FEW, si un tel renvoi est nécessaire. *Causette*, d'après Robert, est attesté depuis 1790 «selon Bloch»; celui-ci s'est basé sur le FEW qui nous apprend que le mot, attesté en 1790 à St-Omer, est usuel à Paris à partir de 1835 (selon Dauzat en 1807 dans un dictionnaire des

expressions vicieuses paru à Nancy) et qu'il est entré dans le langage littéraire avec G. Sand en 1848. La même remarque vaut pour les articles *caséine*, *castor*, *catalogue*, *caudataire*, *caveçon*, *centaurée* et *cèpe*. Le renvoi au BIWb n'est justifié que là où il fait vraiment œuvre originale ou donne des dates nouvelles, p. ex. pour *casimir* (1791, BIWb; 1803, FEW; 1829, Dauzat; 19^e siècle, Gamillscheg; 1835, DG), pour *catgut* (1871, BIWb; 1877, FEW et Dauzat), pour *centrer* (1699, BIWb; 1710, FEW; 18^e siècle, Gamillscheg; 1751, Dauzat et DG).

Ces quelques exemples déjà nous apprennent qu'il faut avoir sous la main tous les manuels de datation, si l'on veut se faire une idée précise de l'état actuel des recherches lexicologiques. Robert s'est servi tantôt de l'un, tantôt de l'autre, en négligeant le plus important, le FEW. De là non seulement les imprécisions, les omissions et les renvois superflus, mais aussi, chose plus grave, de nombreuses erreurs dont nous allons énumérer quelques-unes.

Parfois, Robert s'est basé sur le DG; or le DG, après un demi-siècle de recherches lexicologiques, est dépassé dans l'ensemble. Souvent, le DG n'indique pas la première date, mais la date de l'admission au dictionnaire normatif de l'Académie: *centiare* (1798 Acad., DG; id. Robert; 1793, FEW; 1795, Dauzat), *centigramme* (1795, admis Acad. 1798, DG; 1798, Robert; 1793, FEW; 1795, Dauzat), *centilitre* (1878) Acad., DG; id. Robert!; 1795, Dauzat; 1803, FEW), *centimètre* (1798 Acad., DG; id. Robert; 1793, FEW; 1795, Dauzat), *centraliser* (1798 Acad., DG; id. Robert; 1794, FEW et BIWb; 1798, Dauzat), *cerclage* (1878 Acad., DG; id. Robert; 1829, FEW). Cela ne veut pas dire qu'on puisse se passer du DG, puisqu'il arrive que les ouvrages plus récents n'en ont pas tenu compte. Dans le cas de *caulescent*, p. ex., Robert a eu raison de se servir du DG qui renvoie à l'Encyclopédie méthodique de 1791, tandis que le FEW, par erreur, le date de 1803.

Mais, le plus souvent, Robert s'est basé sur le Dauzat. Parfois, en effet, Dauzat donne la meilleure date (p. ex. pour *célèbre*, *castrat*, *cément*, *centrifuge*, *centripète*), mais souvent il est dépassé, corrigé ou complété par le FEW ou le BIWb. Le BIWb, à son tour, prête à l'erreur grâce à la brièveté de son style. Il n'y a qu'une étude com-

parative qui puisse nous tirer d'affaire. Robert y a renoncé, de sorte que ses indications, très souvent, ont besoin d'une rectification :

cartouche 2: fin 15^e siècle, Rob. (probablement par une faute d'impression); 1581 (alors *-uche*), BIWb; La Noue, Dauzat; *cartouche* 1581..., *cartouche* depuis 1591, etc., FEW.

caryophyllé: fin 17^e siècle, Rob.; 1694, FEW; 1762 Acad., Dauzat; 1615 *cariophyllata*, Dauzat Suppl.

casseau: 1571, Rob. (probablement faute d'impression pour 1751); 1751, DG; 1723, FEW.

casse-noisettes, *casse-noix*: 1680, Rob. (la date n'est juste que pour le premier composé); *casse-noix* 1564, Dauzat; 1564 (oiseau), 1611 (instrument), FEW.

casser: *quasser* au 12^e siècle, Rob.; 12^e siècle, variante *quasser*, Dauzat; *casser* depuis le 11^e siècle, FEW; 12^e siècle, Gamillscheg.

casselin: 16^e siècle < it., Rob.; id. Gamillscheg; d'après le FEW il faut séparer le mfr. *casselin*, attesté au 16^e s., qui est dérivé de *casselle* du mot *casselin* en tant que terme d'imprimerie qui, en effet, est emprunté à l'italien, mais qui est attesté seulement à partir de Cotgrave 1611.

cassier 2: 19^e siècle, dans Littré, Rob.; 1832, FEW.

demi-castor: au 16^e siècle «personne de moralité douteuse», Rob.; a pris le sens de «demi-mondaine» à la fin du 19^e siècle, BIWb!; «demi-mondaine» au second Empire, Dauzat!; la bonne date est donnée par le FEW: depuis le 17^e siècle.

castorine: 1835 Acad., Rob. d'après Dauzat; Boiste 1829, FEW.

catachrèse: 1611, Rob.; id. Dauzat; 1557, FEW.

cataire: 1771, Rob.; id. Dauzat et FEW; Dauzat Suppl.

catalpa: 1783, Rob.; id. BIWb et Dauzat; 1775, Dauzat Suppl.

cataracte: «maladie des yeux»: 1503, Rob.; id. Dauzat; 15^e siècle, BIWb; depuis Guillaume de Machaut (env. 1340-1370), FEW.

cataracte 'chute d'eau' n'est pas attesté pour la première fois chez Rabelais, mais dans le dictionnaire de Robert Estienne (Robert a mal copié Dauzat).

catarrheux: 1307, Rob. (par faute d'impression); 1507, Dauzat et BIWb.

caténaire: fin 19^e siècle, Rob.; id. Dauzat; 1845, FEW.

- caudrette*: 1795 Encycl., Rob.; id. DG et Dauzat; 1769 dans Duhamel, FEW 2, 77.
- causer* «s'entretenir...»: 13^e siècle, Rob.; id. BIWb; 13^e siècle, Clef d'Amour, Dauzat; mais en réalité l'afr. disait *choser*, du 12^e au 14^e siècle, la forme *causer*, *coser* étant la forme normanno-picarde, attestée déjà au 13^e siècle, mais acceptée par Paris seulement au 15^e, cf. FEW.
- cautérisation*: 1539, Rob.; id. DG et Dauzat; 1503, FEW; 1314, BIWb! (se rapporte probablement à la chirurgie de Henri de Mondeville).
- cavecé*: 1798, Rob.; 1798 Acad., DG et Dauzat; depuis 1634 (!), FEW 2, 263.
- cavée*: 17^e siècle, Rob.; id. Gamillscheg; 1642, régional, Dauzat; en réalité comme forme picarde depuis 1150, en fr. seulement depuis 1743, FEW.
- caver*: 13^e s.; Rob.; id. BIWb; Dauzat id. d'après BIWb; en réalité au 13^e s. forme picarde pour l'afr. *chever*; le fr. *caver* est un mot d'emprunt du 15^e siècle, depuis Villon, FEW.
- cédant*: 18^e siècle, Rob.; 1740 Acad., DG; 1672, FEW.
- céder*: 1504, Rob.; id. BIWb, Dauzat, FEW; 1463, Bartsch (v. Beiheft du FEW).
- cédule*: fin 18^e siècle, Rob. (probablement par faute d'impression); fin 19^e siècle, Bloch et Dauzat.
- cédule*: *sedule* en 1285, Rob.; id. Dauzat; vers 1180, BIWb.
- ceindre*: 12^e siècle, Rob.; id. Dauzat; 11^e siècle, FEW.
- célébrité*: au 13^e siècle «fête solennelle», sens actuel à partir du 15^e siècle, Rob. suivant Dauzat et BIWb; 14^e s. «fête solennelle», différentes acceptions au 16^e siècle, sens moderne à partir de 1636, FEW.
- celui-ci*: 14^e siècle, Rob.; 1372, Dauzat; 16^e siècle Gamillscheg; 16^e s., FEW 4, 552.
- celui-là*: 13^e s., Rob. (probablement faute d'impression); 15^e s., Dauzat; 16^es., Gamillscheg; depuis B Périers (mort vers 1544), «im 15. jh. begann man bei beiden zur verdeutlichung des gegensatzes *ci* und *là* hinzuzufügen», FEW.
- censuel*: 14^e s., Rob.; id. Dauzat; 1266, FEW.
- centenier*: 14^e s., emprunté au lt. *centenarius*, Rob.; 14^e s. selon Godefroy, Dauzat; en réalité le *centenier* du 14^e siècle est un

dérivé de *cent*, l'emprunt du lt. n'étant attesté qu'à partir de 1539, FEW.

centésimal: 1835 Acad., Rob.; id. Dauzat; 1829, BIWb et FEW (mais déjà Boiste 1823 au Supplément).

centime: 1795, Rob.; id. Dauzat; 1793, BIWb et FEW.

centrage: 19^e s. dans Larousse, Rob.; 1877, FEW.

centre: 14^e s., Rob.; 1372, Dauzat; id. BIWb; 14^e s., Gamillscheg; 13^e s., «point intérieur...», 14^e s. «milieu...», FEW.

centrifuger: fin 19^e s. dans Nouv. Lar., Rob.; 1871, FEW.

cépée: 13^e s. selon Hatzfeld, Rob.; 12^e s., BIWb; vers 1200, FEW.

En plus, il y a la fameuse histoire du "Miroir historial", traduction de Vincent de Beauvais faite par Jean de Vignay vers 1327 qui a causé pas mal de confusion dans les manuels de datation. Cette date, en général, doit être rectifiée et remplacée par celle de 1495 (v. pour les détails BIWb, p. XXIX), s'il n'y a pas d'autres attestations antérieures. Le BIWb paru en 1950, par principe, en a tenu compte, mais le Dauzat (comme le FEW), publié avant les recherches de Bonnerot, a gardé la vieille datation erronée, qui est copiée fidèlement par Robert:

catégorique: 14^e s., Rob.; 1327, Dauzat; 1532, une fois en 1327, d'après le BlochW, FEW; 1532, BIWb (mieux serait 'depuis 1495').

causalité: 14^e s. selon Dauzat, Rob.; 14^e s., Dauzat d'après BlochW (!); 1488, BIWb et FEW.

cénacle: 14^e s., Rob.; 1327, Dauzat; 14^e s., FEW; 1495, BIWb.

censure: 14^e s., Rob.; 1327, Dauzat; 1387, BIWb et FEW.

centuple: 1327, Robert selon Dauzat; 1327, FEW; 1495, BIWb.

céphalalgie: 14^e s., Rob.; 1327, Dauzat; 14^e s., FEW; vers 1487, BIWb.

Quelquefois, par mégarde, la date n'a pas été corrigée dans la seconde édition du BlochW (BIWb):

castration: 14^e s., Rob.; 1327, Dauzat; 14^e s., FEW et BIWb, le premier exemple se trouve en effet au 14^e siècle, mais seulement vers 1390.

catéchisme: 14^e s., Rob. et BIWb; 1327 *catecisme*, Dauzat; *catecisme* 14^e, 1586, 1596; *catéchisme* à partir de 1610, FEW.

En réalité, il n'y a aucune attestation de la forme en *-isme* au 14^e siècle.

catéchumène: 14^e s., Rob.; 1327, Dauzat; 14^e s., BIWb; *cathecumine* 14^e s. et 1487, *catéchumène* depuis 1610, FEW.

Là encore il ne s'agit que de corriger une date. Mais souvent la simple indication d'une date ne suffit pas, puisqu'il arrive qu'un mot entre dans la langue à différentes reprises. Le mot *ceinturer*, pour commencer par un exemple particulièrement significatif, est daté par Robert du 16^e, par Dauzat de la fin du 19^e siècle. Les deux ont raison, le mot étant attesté de Bouchet jusqu'au Monet 1636 et de nouveau (mais rarement) à partir de 1863 (v. le FEW). *Casson*, daté par Robert et BIWb de 1359, n'est pas attesté du 16^e au 18^e siècle (FEW: 1359-15^e siècle; à partir de 1803). *Catholicisme* (16^e s., Robert, BIWb, Dauzat) n'est pas attesté au 17^e (FEW: depuis 1734). *Catéchiser* (14^e s., Robert et BIWb) est attesté une fois vers 1380 (*cathezizier*) et de bon depuis 1583. *Casse-pierre* «saxifrage» (16^e s., Robert et Dauzat) se trouve une fois vers 1550, une autre fois en 1669 et dans les dictionnaires à partir de 1803. *Cassis* «rigole» (15^e s., Rob.; 1488, Dauzat et BIWb), attesté dans un texte normand en 1488, apparaît en français seulement à partir de 1832. Dans des cas semblables, il faudrait donc mettre une datation plus explicite.

Aux problèmes multiples de la datation s'ajoutent les problèmes de l'étymologie proprement dite. Là encore le FEW aurait pu préserver Robert de bien des erreurs. *Caseret* 'moule à fromage' ne vient pas du lt. CASEARIA (Robert a suivi l'étymologie de Dauzat), le suffixe étant -ARICIA (v. FEW 2, 458 note 5). *Centennal*, du point de vue de sa formation, est un dérivé de *cent* et non pas un composé de CENTUM + ANNUS (comp. *quinquennal*, etc.). *Castorum* n'est pas emprunté directement au lt., mais par l'intermédiaire du latin médiéval. *Cartouche* 2 n'est pas «dérivé du précédent», mais un emprunt indépendant de l'italien. L'étymologie de *casquin* (< it., Rob. d'après Dauzat) est très discutée (d'après BIWb et le FEW du persan, l'italien l'ayant probablement emprunté au fr.). *Cassis* n'est pas nécessairement un mot poitevin (Robert a copié Dau-

zat), le mot étant réparti du Poitou jusque dans la Savoie et les Vosges. *Castel* («mot provençal» Robert), à proprement parler, ne provient pas du provençal, mais du languedocien; il vaut mieux préciser, le terme provençal en tant que terme scientifique ne désignant que le patois parlé dans la Provence.

Pour finir, nous ajoutons quelques exemples qui ont besoin d'une double rectification. *Casilleux* — cette fois encore Robert a copié Dauzat — n'est pas attesté seulement en 1694, mais déjà en 1676, et n'est pas dérivé «peut-être» de *casser*, mais à coup sûr, la forme française étant empruntée aux patois qui ont sonorisé le *s* (FEW 2, 1434). *Casaque*, probablement, n'est pas venu au 16^e siècle de l'italien, mais déjà au commencement du 15^e siècle (1413) du persan (cf. la discussion détaillée au FEW; Robert a suivi Dauzat). *Casave* n'est pas d'origine incertaine; König, en 1939, a prouvé que le mot vient de la langue des Tainos d'Haïti. Le mot est attesté une première fois en 1533 (*cazabi*); la forme moderne ne se trouve qu'à partir de 1614. Le mot *casanier* a été emprunté une première fois en 1315 (et non au 13^e siècle) à l'italien, une seconde fois en 1552 à l'espagnol (et non à l'italien).

Nous n'avons examiné qu'une trentaine de pages (d'un total de 687!); on pourrait donc multiplier ces remarques. Ce sont des remarques de détail, mais dans un dictionnaire, l'ensemble des détails fait l'ouvrage entier. Le malaise, d'ailleurs, ne porte que sur cette partie secondaire du livre, la partie étymologique. Si nous y avons insisté, c'est dans l'espoir que l'auteur soumettra cette partie à un nouvel examen dans les livraisons ultérieures⁽⁹⁾. Nous ne voulons pas dissimuler, d'ailleurs, que même dans cette partie un peu négligée, il y a des données nouvelles qui corrigent les manuels connus. C'est surtout grâce à Lachâtre que R. date de 1856 une série de mots attestés jusqu'aujourd'hui seulement à partir de Littré (p. ex. *cartou-*

(9) De plus, on aimerait bien voir moins de fautes d'impression dont nous avons déjà relevé quelques-unes qui changent le sens ou la date. Voici quelques autres pour la liste des corrections: p. 683 b ligne 21 lisez *céphalalgie* au lieu de *céphalagie*; p. 675 l. 8 lisez *Ursé* au lieu de *Urcé*; ib. l. 18 d'en bas lisez *célébrer* au lieu de *céléber*; p. 672 lisez *caecus* au lieu de *coecus*. — Le *V.* (= *Voir*) est mis d'une façon très inconséquente (v. p. ex. l'article *casque*).

chière, cavalcader, cellulose, censément). Caudal (1845, BIWb et FEW; 1863, Dauzat) est daté du début du 19^e siècle (Lacépède) d'après Lachâtre. *Casuislique* (1845, BIWb et FEW; 1849, Dauzat) est attesté par Robert chez Michelet en 1843, mais le mot se trouve déjà dans le Landais de 1836.

Nous espérons que cet examen partiel, il est vrai, mais minutieux, a tout de même fait ressortir le grand effort sérieux de Robert et de ses amis pour mettre à jour le Littré. Si nous nous sommes permis de faire quelques remarques critiques, c'est avec le désir de joindre nos efforts aux leurs et avec un sentiment de sympathie pour une œuvre si importante.

Berlin et Heidelberg

KURT BALDINGER

R É S U M É

Examen détaillé des premiers fascicules de PAUL ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris 1951 ss. Discussion de la base méthodologique et comparaison avec les dictionnaires de Littré, de l'Académie, de Hatzfeld-Darmesteter-Thomas et de Larousse. Le dictionnaire de Robert est particulièrement précieux à cause des citations d'auteurs du XIX^e et du XX^e siècle. La partie étymologique (qui, d'ailleurs, est d'une importance secondaire pour l'ensemble de l'ouvrage) pourrait facilement être améliorée grâce aux manuels déjà existants.